

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR  
D'UNE DEMANDE DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION,  
MODIFICATION OU OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)  
POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 2040 DU BOULEVARD TÉMISCAMINGUE  
(LOT 6 119 426 AU CADASTRE DU QUÉBEC)**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil tenue le lundi 11 mars 2024, le conseil a adopté la résolution N° 2024-211, en vertu du règlement N° 2023-1252 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui consiste à accorder dans la zone « 5080 » l'approbation de la conversion du bâtiment en entreprise de forages pour l'immeuble situé au 2040 du boulevard Témiscamingue (lot 6 119 426 au cadastre du Québec).

La résolution N° 2024-211 est entrée en vigueur le 19 avril 2024 et est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 25<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2024  
et publié le 1<sup>er</sup> mai 2024



Angèle Tousignant, greffière